

Envoyé en préfecture le 16/04/2018

Reçu en préfecture le 16/04/2018

Affiché le 16/04/18 

ID : 059-255902827-20180410-DEL04\_2018-BF



## SYNDICAT MIXTE DE TRANSPORTS URBAINS DE LA SAMBRE

### RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018

Conseil syndical - Réunion du 10.04.2018

## A - Balance générale du budget primitif 2018

Le budget transport de l'exercice 2018 s'élève à **24 407 239 € en dépenses** et à **26 889 414.53 € en recettes** les deux sections confondues.

Les mouvements d'ordre sont des opérations en relation entre les deux sections, qui ne nécessitent pas de mouvements de fonds. Leurs montants s'élèvent à 1 206 000 € et correspondent à l'amortissement des biens.

Section		Reports+BP+DM 2017	Reports sur 2018	BP 2018			Reports + BP 2018
				Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	
Fonctionn.	Dépenses	16 806 500,00 €		15 956 482,00 €	1 206 000,00 €	17 162 482,00 €	<b>17 162 482,00 €</b>
	Recettes	18 709 232,11 €		19 644 657,53 €		19 644 657,53 €	<b>19 644 657,53 €</b>
Investiss.	Dépenses	10 653 574,00 €	3 614 757,00 €	3 630 000,00 €	0,00 €	3 630 000,00 €	<b>7 244 757,00 €</b>
	Recettes	10 653 574,00 €	2 846 700,00 €	3 192 057,00 €	1 206 000,00 €	4 398 057,00 €	<b>7 244 757,00 €</b>
Total	Dépenses	27 460 074,00 €	3 614 757,00 €	19 586 482,00 €	1 206 000,00 €	20 792 482,00 €	<b>24 407 239,00 €</b>
	Recettes	29 362 806,11 €	2 846 700,00 €	22 836 714,53 €	1 206 000,00 €	24 042 714,53 €	<b>26 889 414,53 €</b>

## B - Dépenses et recettes de fonctionnement

Par rapport au budget 2017, les dépenses 2018 augmentent globalement de 355 980 € et les recettes de 935 425.42 € (résultat N-1 compris).

Les crédits repris au BP 2018 correspondent essentiellement à ceux détaillés dans le ROB 2018 hormis quelques ajustements comptables qui seront précisés ci-après.

### 1) Dépenses réelles de fonctionnement

		reports+BP+DM+BS 2017	REALISE 2017	BP 2018
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 786 600,00 €</b>	<b>1 493 832,31 €</b>	<b>1 279 000,00 €</b>
	Dont 60 achats	105 700,00 €	38 129,46 €	72 000,00 €
	Dont 61 services extérieurs	1 358 500,00 €	1 250 721,55 €	998 500,00 €
	Dont 62 autres services extérieurs	310 600,00 €	202 758,58 €	196 200,00 €
	Dont 63 impôts taxes et versements assimilés	11 800,00 €	2 222,72 €	12 300,00 €
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>688 900,00 €</b>	<b>687 244,47 €</b>	<b>663 000,00 €</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>200 000,00 €</b>	<b>54 966,95 €</b>	<b>60 000,00 €</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>11 815 500,00 €</b>	<b>11 752 727,39 €</b>	<b>12 699 482,00 €</b>
	Dont subv. Expl. aux organ. Publics	235 000,00 €	144 358,25 €	285 000,00 €
	Dont subv. Expl. aux pers. Droit privé	11 527 800,00 €	11 559 459,97 €	12 362 282,00 €
	Dont indemnités Président et VP	52 700,00 €	48 909,17 €	52 200,00 €
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>920 000,00 €</b>	<b>838 408,84 €</b>	<b>825 000,00 €</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>185 500,00 €</b>	<b>4 874,73 €</b>	<b>430 000,00 €</b>
	<b>Total DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 596 500,00 €</b>	<b>14 832 054,69 €</b>	<b>15 956 482,00 €</b>
	<b>Total DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 210 000,00 €</b>	<b>1 210 000,00 €</b>	<b>1 206 000,00 €</b>
	<b>Total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>16 806 500,00 €</b>	<b>16 042 054,69 €</b>	<b>17 162 482,00 €</b>

**Charges à caractère général (chapitre 011)**

Elles regroupent essentiellement les achats stockés et (fournitures diverses et petits équipements) et les prestations de services extérieurs (redevances, loyers, primes d'assurances, études et recherches ainsi que les rémunérations d'intermédiaires, honoraires, publicité, publications, relations publiques, déplacements, missions, réceptions et frais postaux et bancaires).

Sont inscrits essentiellement :

- Fournitures non stockables : 50 000 € (gaz, électricité et eau) ;
- Fonctionnement des lignes : 590 000 € pour la prise en charge des nouvelles lignes arc en ciel 408 et 427 jusqu'au 31 août , et 190 000 € pour la ligne Maubeuge/Mons sur une année complète ;
- Location des nouveaux bureaux du SMTUS à l'Horloge Fleurie et agence commerciale Stibus : 135 000 € ;
- Entretien des espaces verts, des feux tricolores, de l'éclairage public et la réparation des infrastructures VIAVIL : 100 000 € ;
- Déneigement : 50 000 € ;
- Honoraires : 115 000 € :
  - . Frais d'avocats : 50 000 € dont 30 000 € pour l'expertise judiciaire des travaux VIAVIL ;
  - . Restructuration du réseau (tranches conditionnelles) : 5000 € ;
  - . PDU : 60000 € (ADUS + EGIS ) ;
- Primes d'assurances (multirisques, RC, véhicules, ...) : 46 000 €
- Frais de maintenance : 25 000 € (logiciels, copieurs, feux tricolores Viavil, ascenseurs du parking silo pour partie )

**Charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012)**

Sont prises en compte les évolutions de carrière des agents. Le montant prévisionnel est de 663 000€. Le réalisé 2017 est de 687 244 € . La baisse de ce crédit se confirme comme annoncé en 2017.

**Atténuations de produits (chapitre 014)**

Il s'agit du remboursement du versement transport aux entreprises pour le personnel logé et/ou transporté. Nous sommes en régime de croisière et ce montant ne devrait pas connaître d'évolutions significatives.

**Autres charges de gestion courante (chapitre 65)**

Elles se composent :

- des indemnités du Président et des Vice-présidents (48 200 €) ;
- de la subvention versée au Département pour les lignes pénétrantes (285 000 €) ;
- des subventions versées à différents organismes pour 106 000 € , le Syndicat Mixte Intermodal de Transports (SMIRT), le Groupement des Autorités Responsables des Transports (GART), l'Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux de transport public (AGIR), la SNCF, le Comité des Œuvres Sociales du SMTUS (COS) ;

- de la rémunération de la SPLTISA pour 12 256 282 € qui se décompose en :
  - . 9 805 282 € sans TVA pour la contribution forfaitaire ;
  - . 770 000 € TTC pour la compensation des tarifs sociaux ;
  - . 1 581 800 € TTC pour le transport des scolaires (remboursés par le Conseil Régional et la CAMVS) ;
  - . 100 000€ pour les révisions éventuelles.

**Charges financières (chapitre 66)**

Elles sont estimées à 825 000 € et concernent les intérêts de la dette dont ICNE ( 795 000 €) et de la ligne de trésorerie si nécessaire(30 000€).

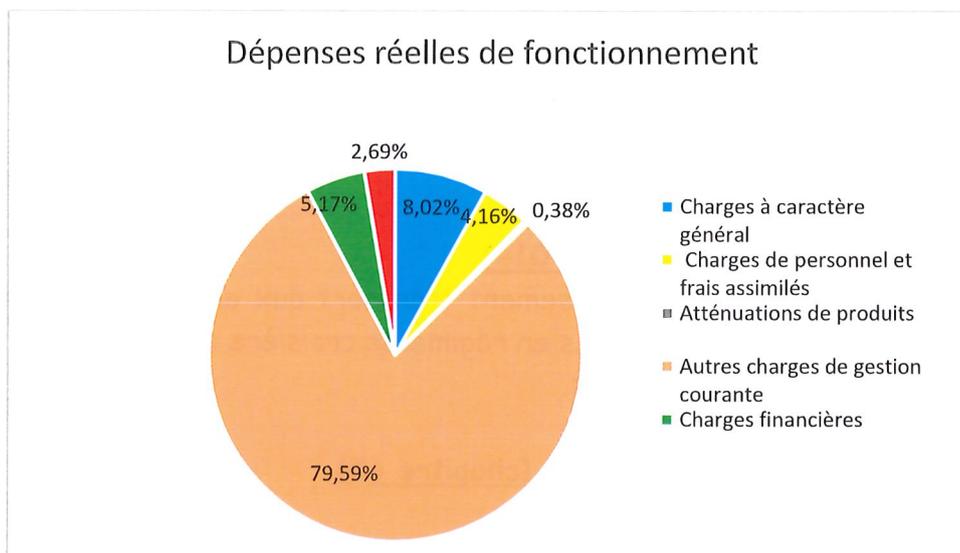
**Charges exceptionnelles (chapitre 67)**

Il s'agit d'une provision pour d'éventuels intérêts moratoires pour 10 000€ à titre de précaution, d'une annulation de titres sur l'exercice 2017 d'un montant global de 420 000 €, dont 5 000 € sur les remboursements de charges par la CAMVS, et 415 000€ liés au transfert de la compétence transports interurbains du Département à la Région dans le cadre de la loi NOTRe . Dès cette année nous n'avons plus que deux financeurs dans ce domaine ,la Région et la CAMVS. Il s'agit d'une opération budgétaire blanche car en recettes nous enregistrons un montant équivalent au chapitre 74 .

**Opérations d'ordre - Dotation aux amortissements (chapitre 042).**

Le montant inscrit au budget primitif est de 1 206 000 € .

Il correspond strictement au montant du remboursement du capital de la dette inscrit en section d'investissement.



## 2) Recettes réelles de fonctionnement

	reports+BP+DM+BS 2017	REALISE 2017	BP 2018
013 Atténuations de charges	0,00 €	1 860,88 €	0,00 €
70 Ventes de produits, prestations de service	214 000,00 €	131 291,11 €	75 000,00 €
73 Produits issus de la fiscalité (VT)	13 047 000,00 €	13 635 524,81 €	13 300 000,00 €
74 Subventions d'exploitations	1 837 000,00 €	1 872 591,61 €	2 252 000,00 €
75 Autres produits de gestion courante	350 000,00 €	350 060,70 €	500 000,00 €
77 Produits exceptionnels	0,00 €	907,00 €	306 244,00 €
002 Excédent N-1	3 261 232,11 €	3 261 232,11 €	3 211 413,53 €
<b>Total RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>18 709 232,11 €</b>	<b>19 253 468,22 €</b>	<b>19 644 657,53 €</b>

### Vente de produits, prestations de services (chapitre 70)

Il s'agit du remboursement de la CAMVS aux frais de fonctionnement du parking silo (50 %) sur le principe. Le montant attendu pour l'année 2017 est de 75 000 €.

### Produits issus de la fiscalité (chapitre 73)

Le produit du versement transport est évalué à 13 300 000 €. L'affectation de recettes complémentaires éventuelles devra faire l'objet d'un choix entre la section de fonctionnement ou d'investissement. Rappelons que la loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018 nous demande de combler le besoin de financement de la section d'investissement par des ressources propres hors emprunt.

### Subventions d'exploitation (chapitre 74)

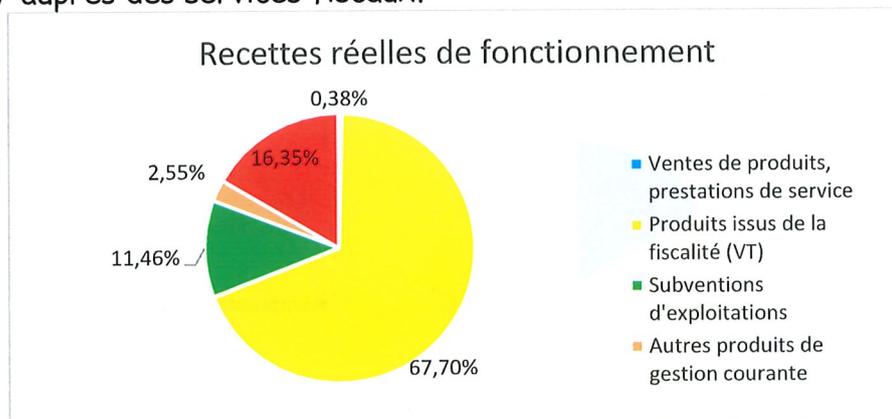
Elles sont constituées par les participations pour la prise en charge de la gratuité des transports des scolaires éligibles. Comme vu en dépenses nous enregistrons une recette supplémentaire de 415 000€ cette année uniquement liée à des écritures comptables à rectifier compte tenu du passage de la compétence du Département à la Région.

### Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Il s'agit de la redevance SPLTISA pour la mise à disposition de matériel roulant et des bâtiments d'exploitation.

### Produits exceptionnels (chapitre 77)

Cette somme de 306 244 € correspond à un remboursement de la SPLTISA lié à une exonération de CVAE pour trois ans suite à la réclamation fructueuse qu'elle a introduite en 2017 auprès des services fiscaux.



## C - Dépenses et recettes d'investissement

Envoyé en préfecture le 16/04/2018  
Reçu en préfecture le 16/04/2018  
Affiché le   
ID : 059-255902827-20180410-DEL04\_2018-BF

### 1) Dépenses réelles d'investissement

	reports+BP+DM 2017	REALISE 2017	Reports sur 2018	BP 2018	BP 2018 + reports
Dépenses d'équipements	9 262 894,00 €	5 394 798,64 €	3 614 757,00 €	2 424 000,00 €	6 038 757,00 €
16 Emprunts capital	1 210 000,00 €	1 205 825,70 €	0,00 €	1 206 000,00 €	1 206 000,00 €
Total DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	10 472 894,00 €	6 600 624,34 €	3 614 757,00 €	3 630 000,00 €	7 244 757,00 €
Total DEPENSES D'ORDRE INVESTISSEMENT	180 680,00 €	176 734,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total DEPENSES INVESTISSEMENT	10 653 574,00 €	6 777 359,18 €	3 614 757,00 €	3 630 000,00 €	7 244 757,00 €

Sont prévus en investissement pour les nouvelles inscriptions :

#### A) Les trois pôles d'échanges multimodaux :

##### 1) Pour Maubeuge

- études de maîtrise d'œuvre ,70 800 € ;
- travaux d'aménagements de stations, 1 129 200 € ;

2) Etudes de faisabilité Jeumont, 1ère phase, et d'Aulnoye-Aymeries, 3ème phase, pour 100 000€ chacun ;

#### B) La réhabilitation du dépôt de Louvroil : 18 000 € pour achèvement ;

#### C) Pour l'aménagement de nouvelles stations comprenant accessibilité et abris-voyageurs , 350 000 € ;

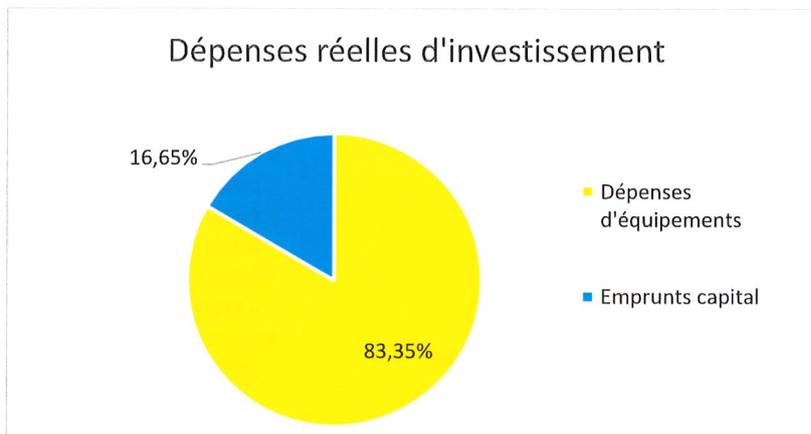
#### D) La vidéo protection/surveillance : 200 000 € ;

#### E) L'acquisition d'un nouveau bus : 315 000 €

Hormis ces opérations d'envergure qui s'élèvent à un montant total, reports compris, de 5 867 970 €, d'autres investissements plus récurrents viennent s'ajouter pour un montant total de 170 787 € reports compris et se décomposant comme suit :

- Etudes expertises : 25 000 € (Pont VIAVIL)
- Installations à caractère spécifique : 11 840 €
- Matériel industriel : 47 116 € pour l'achat d'oblitérateurs
- Matériels de transport d'exploitation : 73 537 € (moteurs et boîtes)
- Matériels informatiques : 13 294 €

Le remboursement du capital de la dette est inscrit pour 1 206 000 € .



## 2) Recettes réelles d'investissement

	reports+BP+DM 2017	REALISE 2017	Reports sur 2018	BP 2018	BP 2018 + reports
13 Subventions	1 050 000,00 €	0,00 €	1 050 000,00 €	0,00 €	1 050 000,00 €
16 Emprunts	1 720 300,00 €	0,00 €	1 720 300,00 €	2 141 964,00 €	3 862 264,00 €
Recettes financières (TVA, FCTVA, créances collectivités)	695 703,43 €	625 826,78 €	76 400,00 €	17 999,99 €	94 399,99 €
002 Excédent N-1	5 796 890,57 €	0,00 €	0,00 €	1 032 093,01 €	1 032 093,01 €
<b>Total RECETTES REELLES INVESTISSEMENT</b>	<b>9 262 894,00 €</b>	<b>625 826,78 €</b>	<b>2 846 700,00 €</b>	<b>3 192 057,00 €</b>	<b>6 038 757,00 €</b>
<b>Total RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT</b>	<b>1 390 680,00 €</b>	<b>1 386 734,84 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 206 000,00 €</b>	<b>1 206 000,00 €</b>
<b>Total RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>10 653 574,00 €</b>	<b>2 012 561,62 €</b>	<b>2 846 700,00 €</b>	<b>4 398 057,00 €</b>	<b>7 244 757,00 €</b>

Les principales recettes sont pour les nouvelles inscriptions :

- Les recettes financières estimées à 17 999,99 € (Fonds de Compensation de la TVA)
- Un emprunt de 2 141 964 € qui ne devrait pas être réalisé avant 2019 pour un remboursement en 2020. Le montant emprunté définitivement tiendra compte des subventions obtenues pour les PEM dont celui de Maubeuge et pour la vidéo protection/surveillance estimées à environ 800000€ à ce jour .
- L'excédent d'investissement de 2017 d'un montant de 1 032 093,01 €
- Opérations d'ordre - Dotation aux amortissements d'un montant de 1 206 000 €. Il correspond strictement au montant du remboursement du capital de la dette inscrit en section d'investissement.

